

BOÎTES D'URGENCES

GÉRER LES URGENCES EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

La sécurité des résidents a toujours tenu une place primordiale dans le fonctionnement de la résidence Autonomie « Les Cordeliers ». Si le statut d'établissement non médicalisé laisse à chacun toute liberté dans la gestion de son parcours de soin, il a toutefois été régulièrement constaté que dans une situation d'urgence (malaise, chute, ...), la personne n'est pas toujours en mesure de donner les premières informations pour une prise en charge rapide et efficace. Le mode de fonctionnement individuel de chaque usager rend parfois difficile la récupération d'information. Où est la carte vitale ? La Mutuelle ? Les ordonnances ? Autant de questions qui contribuent à générer du stress en plus de ralentir la prise en charge. C'est dans ce contexte qu'a été pensé le système de « boîte d'urgence ».

Ce dispositif, inédit dans le Département de Saône-et-Loire, se présente sous la forme d'une boîte transparente dans laquelle se trouve une fiche récapitulant les informations importantes pour une première prise en charge rapide.

APPEL À PROJET DE LA RÉSIDENCE

La résidence a souhaité lancer un appel à projet auprès des cabinets infirmiers de la commune. L'objectif était de mettre en adéquation les moyens de l'établissement avec la réalité concrète et pratique de terrain des professionnels de santé.

Quatre projets ont été déposés, dont celui de mettre en œuvre dans chaque logement une boîte dite "d'urgence". Le cabinet infirmier à l'initiative de ce projet a proposé de travailler sur un moyen de communication qui permettrait de fluidifier la circulation des informations les plus pertinentes, considérant le fait qu'en résidence autonomie, la personne est autonome et n'est, en aucun cas, tenue de communiquer les données médicales qui la concernent.



Résidence Autonomie " Les Cordeliers "
Louhans-Châteaurenaud (71)
Ville Amie des Aînés depuis 2023

OBJECTIFS :

- Améliorer la prise en charge des personnes âgées, particulièrement dans les situations d'urgence
- Fluidifier la diffusion d'informations essentielles "de base" entre les différents acteurs du maintien à domicile
- Soulager la personne de cette charge mentale

PRATIQUE :

- Réflexion sur les informations nécessaires lors d'une prise en charge urgente
- Choix du placement de la boîte et création de la signalétique
- Les seniors choisissent s'il veulent où non de la boîte

CRÉATION DES BOÎTES D'URGENCES

La première étape a consisté à réfléchir aux informations nécessaires lors d'une prise en charge d'urgence. Ce travail a été fait en partenariat du cabinet infirmier. Plusieurs versions ont été nécessaires avant d'aboutir au document final. Ensuite, l'ensemble des données retenues a été mis en forme pour convenir au format adapté à la boîte.

Pour la phase suivante, la réflexion s'est portée sur l'endroit dans lequel ranger ce dispositif pour le rendre le plus opérationnel possible. Le constat ayant été fait de la perte de temps à chercher chez chaque usager les différents documents (parfois dans des dossiers différents, parfois chez les enfants qui sont passés à la pharmacie et ont conservé la carte vitale, ...) ; l'objectif était donc de standardiser : ainsi, bien que chacun conserve librement le droit d'aménager son logement à sa guise, le réfrigérateur a été identifié comme l'équipement nécessairement présent dans tous les logements. Il est de surcroît facilement identifiable.

Enfin, le projet a été finalisé avec la signalétique (logo identifiable, étiquette sur les boîtes d'urgences, étiquette concordante apposée sur le réfrigérateur, affichage sur les portes des entrées principales de l'établissement) et la communication sur le dispositif auprès des différents acteurs.

Les fiches sont mises à jour chaque trimestre avec le résident et/ou sa famille, qui valident les informations transmises. Chacun conserve le libre choix du niveau d'information et du degré de précision qu'il souhaite donner. Une personne peut ainsi décider de communiquer que ses cartes vitale/mutuelle sont dans son portefeuille, dans son sac à main, sans toutefois préciser où est rangé le sac à main.

De la même manière, chaque personne reste libre de décider s'il souhaite bénéficier du dispositif.

Le dispositif a été valorisé dans le projet d'établissement de la résidence.

UN SYSTÈME APPRÉCIÉ

Les résidents, les familles de résidents ont été informés et les fiches d'urgences ont été remplies pour chaque résident. Elles ont été vérifiées et validées avant la mise en place dans le réfrigérateur.

À ce jour, ce système est très apprécié et très sécurisant pour les personnes âgées et leur famille. Les cinquante résidents de l'établissement y adhèrent.

Les infirmiers locaux, les ambulanciers de la région, les services d'aides à domicile, les pompiers ont été destinataires d'un courrier expliquant ce nouveau dispositif, qui est utilisé et apprécié.

Mis en place sur l'établissement, ce dispositif pourrait être déployé pour les personnes âgées à domicile qui en ressentiraient le besoin.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Louhans-châteaurenaud, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

